



Compte-rendu de réunion de la commission sportive

PV N° 16/21-22

réunion du 21/04/2022

Présents : P. Bottoni, C. Denon, É. Jacquenet, F. Jury, M. Turbian, D. Renaud, N. Zajac & C. Zakarian

Excusés : F. Badin & N. Hachette

WEEK-END DU 26-27/03

PÉNALITÉ FINANCIÈRE

responsable de salle manquant

article 88.2 des règlements généraux

plus de 16 ans fém. – N3R, play-downs US Ormesson vs HBC Gagny	US Ormesson
plus de 16 ans masc. – excellence, play-downs, poule 1 RSC Champigny vs Thiais HBC	RSC Champigny
plus de 16 ans masc. – excellence, play-downs, poule 1 Réveil de Nogent 1B vs Morsang-Fleury HB	Réveil de Nogent

non respect du délai d'envoi de conclusion

article 93 des règlements généraux

moins de 16 ans fém. – excellence, poule 1 Ent. Sarcelles-Garges-Arnouilles vs Ent. Paris Galaxy	AAS Sarcelles
--	---------------

chronométrateur (club recevant) ou secrétaire (club visiteur) manquant

article 98.2.3.3 des règlements généraux (adapté au règlement COC IDF)

plus de 16 ans fém. – N3R, play-offs Paris UC vs ES Sucy	ES Sucy
plus de 16 ans fém. – N3R, play-downs HBC Antony vs AS Mantaise	AS Mantaise
plus de 16 ans masc. – pré-nationale, play-offs Savigny HB91 1B vs HBC Soisy-Andilly-Margency	HBC Soisy-Andilly-Margency
plus de 16 ans masc. – pré-nationale, play-offs USM Malakoff vs Courbevoie HB	Courbevoie HB
plus de 16 ans masc. – pré-nationale, play-downs Versailles HBC vs TU Verrières	TU Verrières

PÉNALITÉ SPORTIVE

règlement relatif aux forfaits

article 104.2.5 des règlements généraux

plus de 16 ans fém. – excellence, play-offs Blanc-Mesnil SHB 1B vs Montreuil HB	Blanc-Mesnil SHB
---	------------------

forfait isolé

article 104.2.1 (a) des règlements généraux

moins de 18 ans fém. – excellence, poule 2 AC Bobigny vs Montfermeil HB	Montfermeil HB
---	----------------

PÉNALITÉ SPORTIVE & FINANCIÈRE

forfait isolé

article 104.2.1 (a) des règlements généraux

plus de 16 ans fém. – pré-nationale, poule 2 HB Brie 77 vs HBC Livry-Gargan	HBC Livry-Gargan
plus de 16 ans masc. – honneur, play-downs, poule 6 Houilles-Vésinet-Carrières HB 1B vs HBC Soisy-Andilly-Margency 1B	HBC Soisy-Andilly-Margency
moins de 18 ans masc. – excellence, poule 2 CS Monterelais vs Ent. Élite Val-d'Oise 2	HBC Franconville
moins de 18 ans fém. – élite, poule 1 HBC Noisiel vs Ent. Paris Galaxy	Paris UC
moins de 16 ans fém. – élite, poule 1 Ent. Mity-Mory / Claye-Souilly vs Ent. St-Quentin-en-Yvelines	ASC Trappes
moins de 16 ans fém. – excellence, poule 2 US Lagny-Montévrain vs Issy-Paris Hand	US Lagny-Montévrain

PÉNALITÉ SPORTIVE & FINANCIÈRE + TRANSMISSION À LA COMMISSION DE DISCIPLINE

fraude dans l'établissement de la feuille de match

article 109.3.7 des règlements généraux

moins de 16 ans masc. – excellence, poule 2 ES Sucy vs Ent. HB Ouest-Yvelines	ES Sucy
---	---------



Christian Zakarian
président de la commission

Les membres de la COC présents et concernés par une quelconque décision sur le présent PV n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du Règlement d'examen des réclamations et litiges de la FFHandball, cette décision est susceptible d'être contestée auprès du président de la commission des réclamations et litiges de la ligue Île-de-France, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé réception et accompagné des droits de consignation prévus.